



A

Madame Charlotte PARMENTIER-LECOCQ
Ministre déléguée en charge des personnes en
situation de handicap

Paris, le 30 septembre 2024

Madame la Ministre,

Vous avez été nommée Ministre déléguée aux personnes en situation de handicap. Bien que votre nomination soit intervenue dans un deuxième temps, je tenais à vous adresser, au nom du Mouvement des Progressistes, mes plus sincères félicitations républicaines.

L'émotion suscitée par l'oubli d'un tel ministère durant quelques jours au sein des associations représentatives du champ du handicap comme dans une partie de la classe politique témoigne, à lui seul, des formidables attentes et des défis à relever d'urgence.

Si les Jeux paralympiques ont suscité un véritable engouement national et sans doute changé le regard de la population sur les handicaps, il n'en demeure pas moins que votre nomination intervient dans un contexte de vives inquiétudes, tant parmi les quelque 12 millions de personnes en situation de handicap et leurs proches, qu'au sein des professionnels les accompagnant.

Il n'est d'ailleurs pas besoin de rappeler qu'en 2023 la France a été condamnée par le Conseil de l'Europe en raison des multiples discriminations vécues par les personnes en situation de handicap.

Une situation qui illustre l'ampleur de l'ouvrage qui vous attend, tant ces personnes se sont senties oubliées ou méprisées ces dernières années du fait d'effets d'annonces et de promesses non mises pleinement en œuvre.

Parmi les chantiers les plus urgents, je me permets de souligner la mise en accessibilité totale de la France avec, enfin, l'application de sanctions pour tout retard, le remboursement complet de l'ensemble des fauteuils roulants par l'Assurance maladie comme envisagé avant la dissolution de l'Assemblée nationale.

De même la compensation, sans lacune, du handicap (PCH, PCH Parentalité), de la revalorisation de l'AAH qui ne devrait pas être inférieure au SMIC, de la création d'un revenu individuel d'existence propre aux personnes en situation de handicap, de l'accès aux soins sans restriction.

Enfin, je voudrais aussi évoquer la nécessité d'une véritable rupture des politiques publiques actuelles quant à la scolarisation des enfants en situation de handicap. Il faut une école véritablement inclusive, avec notamment un vrai statut pour les AESH et la mise en œuvre, avec les moyens adéquats, d'un plan autisme ambitieux.

Avec le Mouvement Des Progressistes, je reste disponible pour évoquer avec vous les pistes à mettre en œuvre pour ces chantiers non exhaustifs et j'attends de connaître les mesures que vous envisagez de prendre pour répondre aux attentes immenses relatives au handicap.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'assurance de ma haute considération.

**Pierre MOZE, Porte-parole national du Mouvement des Progressistes,
Délégué national en charge du Handicap**

MOUVEMENT DES PROGRESSISTES
contact@md-p.fr - www.md-p.fr - 06 38 43 16 96